

FLASH'INFO

SOULTZ-SOUS-FORÊTS - HOHWILLER

Juillet 2020



Le mot du Maire

Cette période inédite liée à la crise sanitaire provoquée par le coronavirus, a amené toute la population ainsi que la commune à devoir s'adapter.

Les conseillers municipaux élus le 15 mars n'ont pu entrer en fonction que le 18 mai 2020. Le Maire et les adjoints sont restés en place jusqu'à la 1^{re} réunion validant l'installation du nouveau Conseil Municipal, à savoir le 23 mai 2020. Les conseillers municipaux qui étaient en exercice avant le 15 mars, ont ainsi conservé leur mandat et assuré une transition qui n'avait jamais existé sous cette forme auparavant. Je souhaiterais remercier toute l'équipe municipale qui a œuvré pendant ces moments délicats, notamment pour l'application des mesures sanitaires dans la commune et tout particulièrement pour l'organisation du retour en classe des premiers élèves à l'école élémentaire. Le nouveau conseil municipal a ensuite pris le relai.

Le calendrier bouleversé de ces derniers mois a pour conséquence un retard dans la mise en place de nombreuses instances. Le traditionnel bulletin municipal de juillet sera de ce fait publié pour la rentrée de septembre. A ce jour, de nombreux syndicats inter-communaux et organismes infra-communaux n'ont pas encore pu finaliser leur installation.

La sortie de l'état d'urgence sanitaire de ce vendredi 10 juillet 2020 apporte elle aussi son lot d'incertitudes. De nombreuses festivités prévues cet été ont d'ores et déjà été annulées. Les associations s'organisent pour petit à petit pouvoir retrouver un rythme plus classique de leurs manifestations, tout en respectant les consignes sanitaires en vigueur. Nous espérons pouvoir vous présenter un calendrier des fêtes plus étoffé lors de la prochaine publication. Vous trouverez à la fin de ce *Flash Info* le détail des événements estivaux qui sont actuellement programmés.

Christophe SCHIMPF
Maire de Soultz-sous-Forêts

LES INSTITUTIONS

Le 15 mars 2020, vous avez accordé votre confiance à un nouveau Conseil Municipal. Dans un contexte inédit, l'installation n'a pu se faire que le 23 mai 2020.

Une nouvelle équipe vient de s'installer à la tête de la municipalité. C'est le moment de repreciser la composition du Conseil Municipal ainsi que les attributions et délégations de chacun des membres de l'assemblée. Cette présentation reste pour le moment incomplète car de nombreuses instances n'ont pas encore pu être installées.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Christophe Schimpf : Maire

Dominique Stohr : 1^{er} Adjoint au Maire chargé des finances, du développement économique, du tourisme et des protocoles officiels

Anne Zyto : 2^e Adjointe au Maire chargée des projets et marchés publics ainsi que de l'urbanisme

Christophe Heckmann : 3^e Adjoint au Maire chargé du sport, des associations et de la communication

Claire Carraro : 4^e Adjointe au Maire chargée de la culture, du patrimoine, des écoles, de la politique senior, de l'événementiel et des animations

Fabien Acker : 5^e Adjoint au Maire chargé du suivi des travaux, du fleurissement, des illuminations, du marché hebdomadaire et trimestriel et d'appui logistique

Béatrice Hoeltzel : Maire-déléguée de Hohwiller

Les conseillers municipaux

Guy Alboui, Christophe Busché, Michèle Cecchini, Michel Filliger, Suzy Genthon, Lucienne Haas, Christian Klipfel, Pierre Mammosser, Michel Mathes, Anne Matter, Valérie Mejsnerowski, Isabelle Muller, Rudy Renckert, Alfred Rinckel, Sabine Straub, Cathy Wagner



De gauche à droite : Christophe Heckmann, Béatrice Hoeltzel, Anne Zyto, Christophe Schimpf, Fabien Acker, Dominique Stohr, Claire Carraro

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Douze commissions municipales thématiques permettent d'examiner en amont les dossiers qui sont présentés au Conseil Municipal, de discuter et de faire de nouvelles propositions. Les commissions ne font qu'émettre des avis.

Les commissions sont normalement constituées par des membres du Conseil Municipal. Néanmoins, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a décidé de permettre à toutes celles et ceux qui le désirent de participer à ces commissions, sous réserve de s'inscrire au préalable.

23 personnes ont fait la démarche.

COMMISSION	PRÉSIDENCE
Finances	Dominique Stohr
Projets et travaux	Anne Zyto
Sports et associations	Christophe Heckmann
Pilotage des activités culturelles	Claire Carraro
Services à la personne	Claire Carraro
Scolaire	Claire Carraro
Communications, démarche participative et évènementiel	Christophe Heckmann
Développement économique et tourisme	Dominique Stohr
Fleurissement, illuminations et environnement	Fabien Acker
Urbanisme et habitat	Anne Zyto
Cimetière	Christophe Schimpf
Jeunes	Christophe Schimpf

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORÊT



La commune de Soultz-sous-Forêts fait partie intégrante de la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt. Pour rappel, la CCOF, dont le siège se trouve à Hohwiller, a été créée le 1^{er} janvier 2014 et regroupe 13 communes : Aschbach, Betschdorf dont les communes associées sont Kuhlendorf, Reimerswiller et Schwabwiller, Hatten, Hoffen dont les communes associées sont Hermerswiller et Leiterswiller, Keffenach, Memmelshoffen, Oberroedern, Retschwiller, Rittershoffen, Schoenenbourg, Soultz-sous-Forêts dont la commune associée est Hohwiller, Stundwiller et Surbourg.

Le nouveau conseil communautaire a été installé le 4 juin dernier.

LES DÉLÉGUÉS DE LA COMMUNE

Christophe Schimpf, Anne Matter, Pierre Mammosser, Béatrice Hoeltzel, Dominique Stohr, Christian Klipfel

LES INSTANCES DIRIGEANTES

Président : Paul Heintz, Maire d'Aschbach

1^{er} vice-président : Jean-Claude Koebel, 1^{er} Adjoint de Betschdorf, en charge de l'action sociale, de l'aide à la personne et des périscolaires

2^e vice-président : Pierre Mammosser, conseiller municipal de Soultz-sous-Forêts, en charge du développement économique et du tourisme

3^e vice-président : Serge Kramer, Maire de Hatten, en charge du climat, de la transition énergétique, des pistes cyclables, du traitement des ordures ménagères, et de GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations)

4^e vice-président : Olivier Roux, Maire de Surbourg, en charge de l'urbanisme et de l'habitat

Autres membres du bureau : Didier Braun (Maire de Hoffen), qui s'occupera plus particulièrement des relations avec le SDEA (Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin) dans le cadre de GEMAPI, Adrien Weiss (Maire de Betschdorf) et Christophe Schimpf (Maire de Soultz-sous-Forêts)

L'OFFICE MUNICIPAL DES ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

De nouveaux membres et un nouveau comité

Vendredi 3 juillet 2020, le président sortant, Jean-Michel Stephan a ouvert la séance. En présence de M. le Maire, le nouveau bureau a été élu. Roland Clauss a été élu président, Christophe Heckmann 1^{er} vice-président et Christophe Busché 2^e vice-président. Cathy Wagner assurera le poste de trésorière, Anne Matter le poste de trésorière-adjointe. Jean-Louis Bossu aura en charge le poste de secrétaire et Benoît Messmer sera secrétaire-adjoint.

Les prochains mois vont être mis à profit par le comité pour trouver les nouvelles orientations de l'Omacsl afin de proposer des rendez-vous marquants aux associations ainsi qu'à la population de Soultz-sous-Forêts et Hohwiller.

LA VIE DE LA COMMUNE

DÉCONFINEMENT, CONGÉS SCOLAIRES ET RENTRÉE DES ÉCOLES

Le déconfinement progressif a permis à de nombreux élèves de faire leur retour en classe, que ce soit à l'école élémentaire ou maternelle. Les directrices des écoles, les élus et les services communaux ont travaillé de concert afin d'organiser au mieux le retour des élèves, dans le strict respect des mesures sanitaires nationales. Cette fin d'année scolaire a redonné le sourire aux enfants.

Après les vacances d'été, la rentrée de septembre s'annonce d'ores et déjà inédite. Les services de la commune se tiennent prêts à faire face à toutes situations.



LA VIE ASSOCIATIVE REPREND DOUCEMENT SON COURS

Comme la majorité des entreprises, les associations ont vu leurs activités s'arrêter brutalement à la mi-mars. Après deux longs mois, la reprise a été très timide car le protocole sanitaire ne permettait pas de retourner à l'intérieur des locaux. Le parc du Bruehl a permis de reprendre la pratique sportive en toute sécurité.



A la suite de la seconde phase du déconfinement, il a été possible de réintégrer les locaux par petits groupes et toujours avec des contraintes strictes pour le respect des protocoles sanitaires. Ont ainsi pu profiter à nouveau du gymnase du collège, les clubs de handball, de badminton et de judo. Le tennis de table a réintégré le gymnase municipal et Pointes de Pieds le local de danse. L'association Gym à l'envers a quant à elle continué à occuper le Bruehl en profitant des beaux jours. La plupart des associations ont désormais pu reprendre leurs activités avec des protocoles sanitaires sans cesse réactualisés.

A noter que les membres du verger de la Schwamm ont œuvré pour rendre ce lieu de plus en plus accueillant par l'installation de bancs en bois notamment.

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

La fréquentation du marché hebdomadaire fut relativement timide au courant du mois de juin. Cela fait maintenant 2 semaines que les commerçants accueillent à nouveau une clientèle dont le nombre se rapproche des habitudes pré-confinement. Nous espérons que cette dynamique va se poursuivre durant tout l'été. **Nous vous donnons rendez-vous dès vendredi 16h pour le prochain marché hebdomadaire.**

LE MARCHÉ TRIMESTRIEL

Le 17 juin se tenait pour la première fois le marché trimestriel sur la place du général De Gaulle. Cette nouvelle configuration a finalement convaincu les commerçants, qui une fois installés, ont fait part de leur satisfaction. Malheureusement, en début d'après-midi un violent orage a littéralement douché l'enthousiasme général. Prochaine édition le **mercredi 9 septembre** avec l'espoir d'une météo favorable tout au long de la journée.



LA FÊTE NATIONALE

La célébration de la Fête Nationale dans notre commune a dû être fortement réadaptée pour cette édition 2020.

Les mesures sanitaires en vigueur n'ont pas permis la tenue de la traditionnelle fête populaire dans le parc du Bruehl suivie du feu d'artifice. Seule la partie cérémonie officielle a pu avoir lieu sur la place du Général de Gaulle. Les autorités civiles et militaires ainsi que de nombreux élus ont répondu présents.

Cette cérémonie a été ponctuée par le discours du Maire et l'interprétation de la Marseillaise, puis conclue par une animation haute en couleur de l'association Pointes de Pieds.

LES SERVICES DE LA COMMUNE CET ÉTÉ

Pour rappel, les gestes barrières (gel hydroalcoolique, port du masque et distanciation physique) sont toujours d'actualité dans les lieux publics et tout particulièrement à la Mairie et à la médiathèque.

Horaires d'ouverture de la mairie

Le lundi 9h-12 et 14h-19h,
Du mardi au jeudi 9h-12h et 14h-18h
Le vendredi 9h-12h et 14h-17h
Le samedi fermé

Le service de délivrance des titres sécurisés :

Carte Nationale d'Identité/Passeport

Pensez à prendre rendez-vous et à vous munir de toutes les pièces demandées.

LA MÉDIATHÈQUE

A partir du 15 juillet, il vous sera à nouveau possible de vous rendre à la médiathèque sans rendez-vous. Il est à noter que : tous les abonnements valables à un moment ou à un autre entre le 1^{er} janvier 2020 et le 15 mars 2020 ont été prolongés gratuitement de 6 mois. Aucune amende pour retard ne sera demandée avant le mois de septembre.

Horaires d'ouverture de la médiathèque

Mardi 15h-19h - Mercredi 14h-18h - Jeudi 16h-18h
Vendredi 15h-19h - Samedi 9h30-12h30

**La médiathèque sera fermée du lundi 27 juillet au dimanche 9 août.
Réouverture le mardi 11 août.**

LA SALINE

Comme les autres salles de spectacle, La Saline a fermé ses portes pour la fin de saison suite au confinement. La nouvelle saison est en cours de finalisation avec un lancement espéré au courant du mois de septembre. La collaboration avec la Nef de Wissembourg est en cours de discussion et devrait aboutir à une nouvelle convention.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Les élèves et les professeurs ont également dû s'adapter durant ces derniers mois. Certains cours ont pu avoir lieu en distanciel et depuis quelques semaines, les cours individuels ont repris selon les mesures sanitaires en vigueur. Nous partons du principe que le fonctionnement retrouvera une organisation proche de la normale pour la rentrée de septembre.



La situation sanitaire s'est largement améliorée ces dernières semaines. Cependant, la vigilance reste à l'ordre du jour. Les gestes barrières et le respect des consignes sanitaires sont toujours en vigueur. Nous comptons sur le sens des responsabilités de chacun et vous souhaitons à toutes et à tous le plus agréable des étés.



L'AGENDA DE L'ÉTÉ

- **28 juillet 2020** : Don du sang au gymnase du collège (rue du gymnase) organisé par l'association Sang pour 100
- **15-16 août 2020** : Sous Le Forum, une pièce de théâtre *SOULTZ 1870 - Le Destin des Otages*, interprétée par le théâtre Saint Nicolas et organisée par l'association Sultz Imagin'
- **23 août 2020** : 36^e Grand prix de Sultz-sous-Forêts organisé par le Vélo Club Nord Alsace
- **1^{er} septembre 2020** : Rentrée des classes



Commune de
**SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER**

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site internet de la commune www.sultzsousforets.fr, la page Facebook ou téléchargez l'application mobile « **Sultz-sous-Forêts** ».

Bulletin d'information édité par la commune de Sultz-sous-Forêts - 2, rue des Barons de Fleckenstein
Directeur de publication : Christophe SCHIMPF, Maire